

Bourg-en-Bresse, le 25 septembre 2020

Mmes et MM. Les directeurs et enseignants des écoles
Mmes et MM. Les maîtres et psychologues scolaires du RASED

NOTE DE SERVICE N° 2

NB : les notes de service doivent être communiquées à tous les enseignants de l'école, y compris les remplaçants qui y sont rattachés ou ceux en congés.

Circonscription de Bourg 2

Téléphone : 04 26 37 70 06
Courriel : ce.0010067t@ac-lyon.fr

23 rue Bourgmayeur
01000 BOURG-EN-BRESSE

Sommaire

Communication Covid	2
1- Deux outils, vecteurs de communication au sein de l'école et avec les familles	3
1.1 Le règlement intérieur.....	3
1.2 La charte de la laïcité à l'école.....	3
2- Réflexion sur les valeurs communes à l'équipe enseignante	3
3- Dispositif « inclusion climat scolaire ».....	4
4- Formation des enseignant.e.s.....	4
4.1 Formation continue	4
4.2 CAFIPEMF	4
5- Pédagogie	4
5.1 Programmation et codage en cycles 1, 2 et 3	4
5.2 Ecole et cinéma	5
5.3 Propositions du monastère de Brou.....	5
6- Sécurité dans les écoles (paragraphe spécial directeur.rice.s)	5

Chères collègues, chers collègues,

L'équipe de circonscription et moi-même avons eu le plaisir de pouvoir échanger avec les directrices et directeurs, lors de deux réunions cette semaine. Notre priorité désormais est de pouvoir aller à votre rencontre dans les écoles, afin de faire connaissance et vous accompagner au mieux.

Cette note de service a pour objet de préciser, pour tous les enseignant.e.s, certains points évoqués en réunions de directeur.rice.s et de vous donner quelques informations complémentaires.

Malgré le contexte sanitaire compliqué, nous gardons le cap d'une année scolaire aussi ordinaire que possible.

Je souhaite, à chacune et chacun, une bonne continuation et vous assure de ma disponibilité.

Communication Covid

* Conformément au courrier de Mme l'inspectrice d'académie en date du 15 septembre 2020, je vous demande d'être particulièrement vigilant.e.s lors des temps d'échanges informels, des repas et des rencontres au sein de l'école. En effet, la circulation du virus continue d'être active, et notamment entre les adultes et il convient de respecter les gestes barrières en toutes situations. Je sais pouvoir compter sur votre engagement et je vous en remercie.

* Désormais, lorsqu'un ou deux cas positifs sont signalés parmi les élèves d'une classe, chaque directeur.rice choisit la communication qui sera mise en place (ou non) auprès des familles. Cela permet de tenir compte, au mieux, du contexte de chaque école.

L'équipe de circonscription reste disponible pour répondre à vos questions.

* Les masques inclusifs ont été commandés, la date de livraison n'est pas encore connue. Pour l'instant, ces masques sont destinés uniquement aux enseignants qui accueillent des élèves déficients auditifs. Toute demande de votre part doit être adressée au secrétariat de circonscription de Bourg 2 et en aucun cas au service de l'école inclusive.

* Le CASNAV de l'académie de Nancy-Metz propose les affiches des gestes barrières dans 24 langues différentes : <http://www4.ac-nancy-metz.fr/casnav-carep/spip/spip.php?article530>

1- Deux outils, vecteurs de communication au sein de l'école et avec les familles

1.1 Le règlement intérieur

Le règlement intérieur rassemble et fixe dans un seul document l'ensemble des règles et des principes de vie dans l'école. Il constitue une base pour établir un climat scolaire serein et permet le dialogue au sein de la communauté éducative.

Il convient de se reporter à la circulaire n° 2014-088 du 10 juillet 2014 et en particulier les paragraphes 3.1 et 3.2 qui précisent les modalités pratiques de rédaction du règlement intérieur de chacune des écoles. L'équipe de circonscription reste disponible pour vous accompagner, si besoin, dans votre réflexion autour du règlement intérieur.

<https://www.education.gouv.fr/bo/14/Hebdo28/MENE1416234C.htm>

1.2 La charte de la laïcité à l'école

La Charte de la laïcité à l'Ecole a été conçue comme un outil de transmission des valeurs et principes de la République à destination de l'ensemble de la communauté éducative.

Elle a vocation à rappeler les règles qui permettent de vivre ensemble dans l'espace scolaire et à aider chacun à comprendre le sens de ces règles, à se les approprier et à les respecter.

Outre le format présent dans vos écoles, la charte de la laïcité à l'école existe sous différentes versions, afin de faciliter sa compréhension, sa communication et la pédagogie liée à la transmission des valeurs de République.

- La charte de la laïcité simplifiée :
<http://www.ac-grenoble.fr/ien.st-gervais/spip.php?article1625>
- La charte de la laïcité expliquée aux enfants :
<http://www.ac-grenoble.fr/ien.st-gervais/spip.php?article1562>

2- Réflexion sur les valeurs communes à l'équipe enseignante

« Quelles sont les valeurs essentielles et partagées au sein de notre école ? »

Pour mieux répondre aux attentes de chacun, pour mieux travailler ensemble, l'équipe de circonscription de Bourg 2 est convaincue qu'il est nécessaire de bien se connaître. C'est pourquoi, comme je l'ai présenté en réunions de directeur.rice.s, je vous propose de prendre un temps pour réfléchir, en équipe, aux valeurs humaines et professionnelles qui vous rassemblent, outre les valeurs de la République, fondement de notre école. Pour ce temps de réflexion,

n'hésitez pas à faire appel aux collègues du dispositif « inclusion climat scolaire » (par l'intermédiaire du secrétariat de circonscription).

Les écoles volontaires pourront transmettre les valeurs qu'elles ont choisies au secrétariat de circonscription pour le 30 novembre 2020. Cela nous permettra de « donner une couleur » à notre circonscription afin, je le souhaite, de vous soutenir dans votre action au quotidien.

L'équipe de circonscription a choisi, pour sa part, les valeurs suivantes : communication, cohésion, confiance : 3 C pour vous accompagner au mieux !

3- Dispositif « inclusion climat scolaire »

Les enseignantes du dispositif « inclusion climat scolaire », Méline BENASSI et Juliette LOCHU, ont désormais rejoint l'équipe de circonscription. Vous trouverez en [annexe A](#) le diaporama projeté en réunion de directeur.rice.s qui présentent leurs missions. J'attire votre attention sur la diapositive n°4 qui synthétise les 7 axes de travail relatifs à ce dispositif « inclusion climat scolaire ».

Lorsqu'un questionnaire relatif à l'un des 7 piliers du climat scolaire émerge dans votre école, il convient d'en informer la circonscription (adresse du secrétariat). L'équipe de circonscription dans un premier temps puis le pôle ressource à terme étudieront votre demande afin de construire ensemble la réponse la plus adaptée.

4- Formation des enseignant.e.s

4.1 Formation continue

Les modalités de formation continue évoluent pour être au plus près des besoins des enseignantes. Les grandes lignes ont été présentées en réunion de directeur.rice.s. Vous trouverez une présentation des principes de formations en [annexe B](#). Une prochaine note de service sera consacrée de façon détaillée au plan de formation 2020/2021.

4.2 CAFIPEMF

Les enseignant.e.s qui se inscrivent au CAFIPEMF (pour l'admissibilité) sont invités pour un temps d'échange le lundi 12 octobre de 17h00 à 18h30 à l'école de Villereversure. J'animerai cette rencontre aux côtés des conseillers pédagogiques de la circonscription.

5- Pédagogie

5.1 Programmation et codage en cycles 1, 2 et 3

Ces activités font partie intégrante des programmes de cycles 1, 2 et 3. La circonscription dispose d'un plateau complet de robots BeeBot : vous pouvez les emprunter en les réservant auprès de

Flavienne Plaza au secrétariat.

David Allinieu, conseiller pédagogique numérique, est disponible pour vous accompagner dans les usages pédagogiques du matériel numérique : ctice.0010067t@ac-lyon.fr

5.2 Ecole et cinéma

Conformément à l'information donnée dans le LIEN 01 n°10, le dispositif « école et cinéma » est bien reconduit cette année. Pour de plus amples informations, vous pouvez suivre le lien : <http://artsetculture01.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article3>

5.3 Propositions du monastère de Brou

Les sorties scolaires sont possibles, dans le respect des règles de sécurité et du protocole sanitaire. Le monastère de Brou propose des ressources pédagogiques : <http://www.monastere-de-brou.fr/Espace-enseignant>

6- Sécurité dans les écoles (paragraphe spécial directeur.rice.s)

- Je rappelle aux directeur.rice.s le courrier de M. le recteur reçu le 04/09 à 9 h15, concernant la sécurité dans les écoles et la posture Vigipirate.
- Les coordonnées des référents gendarmerie nationale vous ont été communiquées par mail en date du 23/09 à 14h31.

Pour toute question relative à la sécurité, vous pouvez contacter Marlène Rovery, conseillère pédagogique et assistante de prévention : cpce.0010067t@ac-lyon.fr

L'inspectrice de l'éducation nationale,
Marie-Odile PIGNIER

AS